

## Séance de souvenir des victimes de la route

Université Saint-Joseph Fondation Renault

Dans le cadre de ses activités semestrielles, la Chaire Renault en Management de la sécurité routière a organisé le mercredi 19 décembre 2012, en présence du représentant de S.E. le Président de la République, Général Michel Sleiman, le Ministre de l'Information, S.E.M. Walid Daouk, une séance de souvenir des victimes des accidents de la route au Liban en 2012, conformément à l'appel des Nations Unies de commémorer ces victimes chaque année. La séance a eu lieu en présence du Recteur de l'USJ le Professeur Salim Daccache et de représentants de la Défense civile, de la Croix-Rouge libanaise, de l'Organisation mondiale de la santé, des organisations non gouvernementales concernées (YASA, KUNHADI, Roads for Life) et d'autres organismes concernés (ESCWA, GRSP, etc.). Les forces de sécurité intérieure étaient représentées par le Colonel Mohamed el Ayoubi et d'autres officiers. Cette séance marquant l'implication de l'Université Saint-Joseph et de la Fondation Renault dans la lutte contre les dangers de la route a réuni de nombreuses familles de victimes mais aussi des blessés de la route. Des chaussures vides ont été placées dans la grande cour du campus par la direction et les étudiants du Master en Management de la sécurité routière symbolisant toutes les personnes disparues sur les routes du Liban en 2012.

Le fait que les jeunes adolescents et les jeunes adultes paient un lourd tribut à l'insécurité routière est un phénomène que l'on peut observer dans le pays. Au Liban, entre 500 et 900 personnes perdent la vie sur les routes chaque année, la majorité des jeunes entre 18 et 29 ans. S'ajoutent à ce chiffre plus 11000 blessés par an, dont beaucoup resteront handicapés et traumatisés à jamais. Les accidents de la route sont la principale cause de décès chez les jeunes. Dans son discours, le Professeur Salim Daccache rappelle que c'est la responsabilité civile de chacun d'entre nous de préserver la sécurité de nos routes. C'est la responsabilité de l'Etat de construire une infrastructure adéquate, de promulguer des lois et de les appliquer dans le but de réduire efficacement le nombre de décès sur les routes. Il y a des vies brisées : celles des victimes des accidents de la circulation mais aussi celles des proches, ceux qui restent et vivent la disparition d'un parent, d'un fils, d'un ami, d'un collègue...

D'émouvants témoignages de parents et proches de victimes des accidents de la route ont été l'occasion de partager les expériences en la matière, et de rappeler l'importance de la sensibilisation et de la formation à la sécurité routière qui manquent cruellement au niveau national. Cette séance était aussi l'occasion d'écouter et d'accompagner les bonnes pratiques et les solutions mises en œuvre, des associations qui, sur cette question, sont engagées.

Cinq témoignages ont ponctué l'après-midi de ce mercredi 19 décembre 2012. Nous en retenons trois. Le témoignage de la sœur de Chafiq Moumneh a bouleversé les assistants. Ce jeune garçon de 17 ans qui rentrait de son match de football a perdu la vie avec deux autres dans un grave accident de la route. Un des 4 jeunes qui avait attaché sa ceinture de sécurité a pu être

sauvé de justesse. Par ailleurs, les civils ne sont pas seuls victimes des accidents. Un jeune motard membre des forces de sécurité intérieure chargé du respect de code de la route a été renversé par une voiture conduite par un chauffeur sous l'effet de la drogue. Le témoignage d'un étudiant à l'institut de physiothérapie a été l'occasion de vivre le traumatisme d'une victime renversée par une voiture dont la conductrice était concentrée sur l'envoi d'un sms plutôt que sur la route. Après avoir passé plusieurs mois en coma, cet étudiant combat aujourd'hui les séquelles d'un accident auquel il n'a pas pu échapper malheureusement.

La Chaire en Management de la sécurité routière de l'Université Saint-Joseph et la Fondation Renault a tenu à remercier les différentes associations et organisations nationales pour leur engagement dans la sécurité routière. A cette occasion, des plaques commémoratives ont été distribués au représentant des forces de sécurité intérieure et aux représentants de la Croix-Rouge libanaise et des différentes organisations non-gouvernementales actives dans le domaine.

Cette séance a permis aux parents, amis, collègues et aux victimes physiques elles-mêmes de se rencontrer et de parler des difficultés au quotidien. Certes, les accidents de la route ne sont pas une fatalité ; mais la séance de souvenir était un moyen de faire prendre conscience que cela peut arriver à tous et à tout instant, si tout un chacun ne prend pas les mesures appropriées pour les éviter. Une séance de souvenir célébrée à la veille des fêtes de fin d'année pour prévenir du danger d'une conduite non responsable.

Conduisons prudemment.